

Le Lien Bastidien

| n°82

Le magazine de Labastide Saint-Georges | Janvier 2021

Lien Bastidien
NOUVELLE FORMULE

Sur les chemins de l'hiver à Labastide

TRAVAUX

Stade et club house

INVESTISSEMENTS

Prêts pour les beaux jours



HOMMAGE À JEAN-CLAUDE BORDÈRE



Jean-Claude a été élu communal dès les années 80 sur Lavarat puis début 2000 sur Labastide Saint-Georges. Tout d'abord premier adjoint de Jacques Juan durant deux mandats, il a ensuite accepté de jouer le même rôle à mes côtés de 2014 à mai 2020.

Jean-Claude était un homme tourné vers celles et ceux qui étaient en difficulté : emploi, logement. Il avait toujours l'énergie, les connaissances et le réseau pour trouver des solutions. Il était calme, posé et réfléchi, peut-être l'expérience de ses luttes passées... Il aimait et croyait en la jeunesse et il a piloté avec efficacité et discrétion l'action sociale du village durant près de 20 ans.

Jean-Claude s'était engagé depuis 20 ans dans le logement social. D'abord en étant très actif aux côtés de Jacques Juan pour permettre la construction de la résidence Satourenne, puis en aidant tous les locataires à accéder à ces logements en tant que membre de la commission. Il aidait également les demandeurs à constituer leurs dossiers et à effectuer leurs démarches administratives. C'est pour cet engagement fort dans le logement social que le Conseil

Municipal, après accord de la famille, a demandé à Tarn Habitat (gestionnaire de la résidence) de rebaptiser la résidence Satourenne en « Résidence Jean-Claude Bordère ». Mme Claverie, présidente de cette institution, nous a donné son accord début décembre et, dans le courant du printemps, une cérémonie officielle permettra de rendre cet hommage légitime à Jean-Claude...

C'était un épicurien qui aimait la vie, les gens, et avec qui on était très vite à l'aise pour discuter. C'était un homme de conviction, ce n'est pas un secret, mais là aussi son ouverture d'esprit et son sens de l'action publique lui permettaient de travailler avec tout le monde. Il a donné près de 20 ans de sa vie à la bonne gestion de notre commune et il nous a quittés soudainement à la fin de l'été.

Au nom de tout le Conseil Municipal et de tous les élus qui ont eu la chance de travailler avec lui dans les mandats passés, je tenais très sincèrement à lui rendre hommage dans ce journal.

Emmanuel Joulié.

ÉDITO

L'année 2020 vient de s'achever...

Pour beaucoup d'entre nous, pour notre village, notre pays, ce fut une année éprouvante. L'épidémie de COVID19 a mis à mal nos esprits parfois angoissés, souvent fatigués par les confinements et l'obligation de « couper » les liens sociaux. Ne plus se voir, ne plus se rencontrer pour se protéger les uns les autres. Faire des compromis sur nos libertés individuelles pour protéger le collectif...

Ce fut un défi et je crois qu'ici, comme ailleurs, nous l'avons, vous l'avez relevé !

Que de belles initiatives pour apporter de l'aide aux plus fragiles, pour soutenir nos commerces, nos producteurs. Beaucoup d'entre vous ont su faire preuve d'esprit citoyen et de courage dans un moment auquel nul d'entre nous n'était préparé. Je vous en remercie très sincèrement. Merci aussi aux personnels municipaux et aux élus qui ont toujours été au front pour assurer la continuité des services pour le village.

L'année qui s'achève aura également été endeuillée par le décès de Jean-Claude Bordère, premier adjoint au maire jusqu'en mai dernier. Un hommage lui est rendu dans ce journal et je tenais à redire ici que Jean-Claude avait donné près de 20 ans de

sa vie pour le bon fonctionnement de notre village.

Mais 2020 aura aussi été une année de réalisations avec l'extension du Club house et la réfection du parking du stade. Les stades sont enfin raccordés à l'eau de l'Agout et un sol sportif technique a également été posé au gymnase.

Parce que la prudence reste la règle en ces premiers jours de 2021, je ferai juste le vœu, pour cette nouvelle année, que nous puissions retrouver les moments de convivialité, d'échanges, de joies et de bonheurs simples qui caractérisent notre village. Nous rassembler autour des grands repas organisés par nos dynamiques associations, pour les fêtes du village, les marchés, foires, vide-greniers...

Il nous faudra encore attendre pour espérer retrouver tout cela. Aussi, nous ne pourrions organiser en janvier la cérémonie des vœux et le traditionnel goûter des aînés.

En attendant de nous retrouver pour ces moments de partage tant attendus, je vous adresse mes plus sincères vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Soyez prudents, prenez bien soin de vous et des autres.

Votre maire,

"Je fais le vœu que nous puissions retrouver les moments de convivialité et d'échanges"

Sommaire

- 3 Édito**
- 4 Vivre ensemble**
Au rendez-vous du Téléthon
M. Nanty souffle ses 100 bougies
- 6 Aménagements**
Club house et parking du stade
RD 47 et éclairage
- 9 Investissements**
Podium, barnum, buvette
- 10 Environnement et cadre de vie**
Marchés et animations
Moustique tigre et grippe aviaire
- 14 Intercommunalité**
L'Espace Saint-Roch
- 15 Association et animations**
Vide-greniers du rugby
- 16 Culture & patrimoine**
Exposition d'œuvres à la mairie
Village en poésie
Le pigeonier du Travet
Chasse à l'homme en musique
- 19 Mairie et État civil**



RENTRÉE À L'ÉCOLE

Depuis septembre dernier, plusieurs mesures mises en place lors du déconfinement, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ont perduré.

Toujours deux entrées

Les deux points distincts d'entrée dans la cour ont été reconduits ainsi que la limitation du « brassage » des enfants de classes différentes et bien évidemment le respect des gestes barrières.

Masque obligatoire

Un changement est arrivé à la rentrée des vacances de Toussaint où le masque est devenu obligatoire dès l'âge de 6 ans. Ce sont donc tous les enfants scolarisés en primaire qui sont concernés.

Aménagements à la cantine

Pour éviter le brassage des enfants, chaque classe est placée à la même table sous la surveillance des personnels de l'ALAE qui, pour des raisons sanitaires, ne déjeunent plus en même temps qu'eux.

AU RENDEZ-VOUS DU TÉLÉTHON

Il faisait chaud... Il faisait chaud dans les cœurs mercredi 2 et vendredi 4 décembre sur le stand du Téléthon.

Il en aurait fallu beaucoup plus pour baisser les bras face aux maladies génétiques !

Cette année, c'est l'association Amis Chemins qui a participé aux animations. Au rendez-vous, ventes sur le marché de tickets de tombola, de soupe à l'ail de M. et Mme Pagès, ainsi que des fameux curbulets de Mesdames Gasc, Raynaud, Barthes et Dayde.

Une course d'orientation « masquée »

avec quizz a également été réalisée au sein de l'école.

Au total ce sont 2454 euros, dont 650 euros de dons, qui ont été récoltés pour l'Association Française contre les Myopathies.

Un grand merci à tous les organisateurs, les autres associations, les donateurs, et notamment les familles des enfants de notre école, sans qui rien n'aurait été possible.



MAURICE NANTY SOUFFLE SES 100 BOUGIES

Maurice Nanty fêtait ses 100 ans le 21 novembre

Né en 1920, le titi parisien est un enfant sage, « déjà passionné par le bricolage minutieux », soulignent ses enfants.

Il fait ses études et obtient un diplôme d'ajusteur. Pendant la guerre, il refuse le travail obligatoire en Allemagne. Il entre en clandestinité et devient Maurice Meunier. Il s'illustre par la confection de faux papiers et tampons réalisés avec de la pomme de terre.

Pour fuir l'occupation, il émigre à Toulouse et adhère au cyclo club Toulousain. Il y rencontre Lucette. S'ensuit un mariage. La guerre prend fin : « papa doit trouver du travail ». Le couple regagne la région parisienne. Maurice, de nouveau Nanty, devient représentant en matériel photographique.

En 1947, la famille s'agrandit. Ils déménagent pour Dijon, où l'attend un poste de directeur de magasin de photos.

Reconversion dans la photographie

En 1959, il réalise son rêve, en devenant photographe indépendant à Lavalur. Nouvel arrivant dans la cité, il s'investit dans l'associatif fondant le Ski club vauréen.

Il fabrique aussi des jouets en bois pour les enfants défavorisés et enregistre vocalement des livres pour aveugles. Ce sont les prémices de sa future adhésion au Rotary club.

En 1968, Labastide Saint-Georges l'accueille. Retraité en 1986, il consacre de plus en plus de temps au Rotary.

Aujourd'hui le couple Nanty coule des jours paisibles à Labastide, chouchouté par tous. « Une longévité exceptionnelle qui s'explique peut-être par une existence saine, sportive, intellectuelle (également joueur d'échecs), par sa curiosité de tout, mais surtout par sa curiosité de l'autre », soulignent ses enfants.

Respect et admiration

Pour Emmanuel Joulié, le maire du village, c'est un crève-cœur de ne pouvoir fêter solennellement cet anniversaire : « le contexte sanitaire nous empêche d'organiser une manifestation en mairie mais nous espérons pouvoir lui souhaiter cet anniversaire au printemps prochain ».

Il ajoute : « avec son épouse, on les croise souvent à vélo ou bien lors de manifestations locales. Bras dessus, bras dessous, tous deux font l'admiration de beaucoup.

En effet, une telle forme à leur âge force le respect et l'admiration ».



Communiqué de presse de la Mairie de Labastide Saint-Georges paru dans la Dépêche du Midi du 21 novembre 2020.

Photo : Rotary Club de Lavalur.

COLLECTE DE STYLOS, BROSSES À DENTS ET TUBES DE DENTIFRICE USAGÉS

Un collectif d'associations mené par AGAPA et HESPERANGES s'est réuni autour de la cause du deuil périnatal et organise à cette occasion une grande collecte de stylos, brosses à dents et dentifrices usagés.

De toute marque, plastique ou métal, avec ou sans capuchon, vide ou en état de fonctionnement, vous pouvez déposer vos objets à la mairie.

Ceux-ci seront recyclés afin de collecter des fonds pour des actions en faveur du deuil périnatal : fourniture en layettes/angelines/nids d'ange, achat de matières premières, souvenirs pour les parents, accompagnement, etc.

La collecte accepte : stylo bille, effaceur, stylo plume, surligneur, porte-mine, feutre, stylo/pot et souris correcteur (blanc), brosse à dents, tube de dentifrice souple. TOUT, sauf : crayon papier/couleur, stylo en bois et carton.

Une bonne action pour la planète et une aide précieuse pour les associations bénéficiaires.



Collecte stylos deuil périnatal

BALADES BASTIDIENNES ÉCO CITOYENNES



Lors de vos balades bastidiennes, vous avez remarqué des masques, des canettes et autres déchets jetés sur le bas-côté des chemins habituellement agréables et aujourd'hui devenus si sales par l'incivilité de quelques personnes.

Préserver un village propre et accueillant

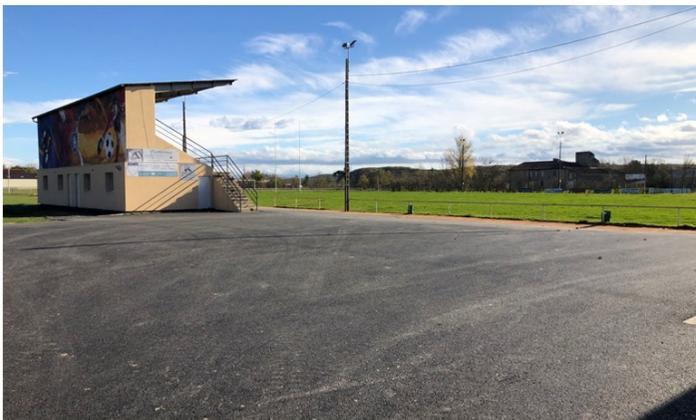
Hélas, chacun rentrera chez lui avec son sac de détritus, mais heureux d'avoir fait une bonne action pour son village et l'environnement.



LES GRANDS TRAVAUX

CLUB HOUSE & PARKING DU STADE

Une extension du club house a été réalisée par les agents municipaux. Le parking interne a été entièrement goudronné et un nouveau portail a été posé.



SALLE DU CONSEIL

Des travaux ont été exécutés dans la salle du conseil municipal de la mairie. Un faux plafond a été posé avec une spécificité permettant d'améliorer l'acoustique de la salle. Le nouvel éclairage LED apporte un confort visuel et l'installation d'un vidéoprojecteur avec grand écran permet la diffusion de documents lors des conseils municipaux et autres réunions.



ÉCLAIRAGE DU STADE DE FOOT À 7 ET AVENUE DE GRAULHET

Après le terrain de rugby, l'éclairage du terrain de foot à 7 a été remplacé par un système LED, ce qui permet une nette baisse de consommation énergétique. Neuf nouvelles lampes ont également été installées avenue de Graulhet afin de sécuriser les lieux.



REFECTION DE LA RD 47

Qui n'est pas passé sur la RD47 en se demandant : « Mais quand cette route sera-t-elle refaite ? » C'est le 31 août et le 1^{er} septembre qu'a eu lieu la réfection complète de la chaussée entre le lotissement Montplaisir et la bifurcation en direction de Graulhet ou Damiatte. Ces travaux ont été réalisés par le département. La différence est bien nette et chacun peut dorénavant apprécier cette route toute neuve. Attention toutefois à bien respecter les limitations de vitesse.



COMME CHAQUE ÉTÉ, NOTRE ÉCOLE S'EST REFAIT UNE PETITE BEAUTÉ

Cette année, ce sont les classes de Madame Lau et de Monsieur Birolini qui ont eu droit à un petit lifting. Les enfants les ont retrouvées colorées et comme neuves. La cour aussi, comme traditionnellement, a fait l'objet d'un grand nettoyage d'été ; tout comme le mobilier, les jouets et les locaux dans leur ensemble.



L'AGOUT POUR ARROSER NOS STADES

Depuis plusieurs années, les élus réfléchissaient à un moyen plus économique et écologique d'irriguer les stades.

Arrosage intégré

Dans un premier temps, les consommations d'eau ont pu être diminuées grâce à l'installation de l'arrosage intégré sur les deux stades. Ces arrosages sont plus précis et consomment beaucoup moins d'eau pour un même apport au gazon.

traversait la rivière depuis Flamarens et qui passait ensuite sous la voie ferrée et sous le stade de foot à 7.

Au travers d'une convention avec M. Maury, nous avons pu installer notre système de pompage à la place de son installation existante mais inutilisée.



Raccordement à l'Agout

En 2020, nous avons pu enfin trouver le moyen de nous raccorder à la rivière Agout. Cette opération a été rendue possible techniquement grâce, d'une part, au syndicat des eaux de la Montagne Noire et d'autre part, à M. Maury, riverain du stade et propriétaire d'une installation de pompage en bord d'Agout.

Le syndicat des eaux nous a transféré une ancienne canalisation d'eau potable qui

L'eau serpente jusqu'aux stades

L'eau pompée depuis la rivière jusqu'au cimetière suit le réseau créé en bord du chemin, remonte jusqu'à l'ancienne conduite d'eau potable pour arriver aux stades en passant sous la voie ferrée.

Cette installation permettra dès 2021 de faire d'importantes économies et de soulager le réseau d'eau potable en période de faible pluviométrie.

RAPPEL FIBRE OPTIQUE

PAS DE RACCORDEMENT SANS ADRESSAGE CLAIR

Les travaux de raccordement à la fibre optique ont débuté en juin dernier sur notre commune afin que chaque logement puisse bénéficier du Très Haut Débit Internet.

Les services effectuant ce raccordement doivent pouvoir identifier chaque logement de manière claire et unique par deux éléments : les plaques de noms de rues et les plaques de numérotation de chaque habitation.

La Mairie va procéder à certaines numérotations de lieux-dits pour les conformer à cette contrainte.

Les personnes concernées par cette numérotation seront informées directement par la commune.

Toutes les informations sur la fibre sur www.tarnfibre.fr.

- 1 Vérifiez que votre logement porte un numéro clairement identifiable**
- 2 Affichez de manière lisible votre nom sur la boîte aux lettres**
- 3 Sans numérotation et identification de votre logement, l'accès aux services fibre peut être reporté par les opérateurs Internet**

Une bonne adresse facilite tous vos services



Déploiement de la fibre



Services postaux



Intervention des services d'urgence



Optimisation des services



Repérage des GPS

INVESTISSEMENTS POUR LES BEAUX JOURS



PODIUM DÉPLIABLE

L'achat d'une remorque podium a été voté à l'unanimité.

Cet équipement (avec une surface totale possible de 43m²) permettra de multiples activités au service de la commune et des associations.

Un second podium modulable a été offert par le fournisseur.

Malgré le confinement du printemps, les élus ont poursuivi leurs activités pour préparer le retour des jours meilleurs.



TRACTEUR

Le renouvellement d'un tracteur a été voté, afin de remplacer le précédent qui montrait des signes de grosse fatigue.

Désormais, les agents municipaux peuvent effectuer différents travaux au sein de notre commune en toute sécurité.



BARNUM ET BUVETTE

Acquisition d'un barnum et d'une buvette qui permettront des moments de convivialité que nous espérons vite retrouver.





NOS MARCHÉS BASTIDIENS ANIMÉS TOUT L'ÉTÉ

Durant l'été, nos marchés ont permis aux Bastidiens de faire leurs emplettes et se retrouver en toute convivialité sur la place de la Fraternité.

Autour des tables installées pour l'occasion, chacun a pu se restaurer en famille ou simplement boire un verre dans une ambiance agréable, tout en respectant les consignes sanitaires du moment.

Animations musicales

Des animations musicales ont été proposées à plusieurs reprises. Entre juin et septembre, musiciens et chanteurs sont venus agrémente ces soirées où joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.



EMPRUNTEZ, DÉPOSEZ OU ÉCHANGEZ

Notre commune s'est dotée d'un nouveau point lecture.

Courant septembre, une boîte à livres est venue agrémente la place de la Fraternité, permettant ainsi aux Bastidiens de tous âges de passer un agréable moment de lecture : sur place, sur les bancs à proximité, ou chez soi.

Un grand merci à Claude, de l'association ABCD, qui a fabriqué cette « Baraque à Livres » aux couleurs des pots de fleurs.

Le concept étant l'emprunte et le partage des livres : empruntez, déposez ou échangez !



C'est nouveau!

NOUVELLES JARDINIÈRES À LA MAIRIE

Début juillet, de nouvelles jardinières sont venues orner le parking devant la mairie.

Ce sont trois globes colorés, coordonnés aux pots déjà installés sur place de la Fraternité, qui accueilleront en toutes saisons les compositions florales de nos jardiniers.



Marché de producteurs

Le mercredi 23 septembre, le marché gourmand proposé par les producteurs de l'Écho Loco fut un succès.

R d'Autan sur notre marché

La radio locale R d'Autan (FM 105.1) était présente sur le marché le mercredi 28 octobre. Les interviews réalisées à cette occasion ont été diffusées sur les ondes le lendemain.

Toutes ces initiatives ont été les bienvenues lors de la parenthèse entre les deux périodes de confinement.



MOUSTIQUE TIGRE : 6 BONS GESTES POUR AGIR



Maintenant qu'il est sur notre commune, c'est à nous d'agir !

En ces périodes moins chaudes, il est essentiel de limiter la propagation des moustiques tigres qui pullulent dans nos jardins et nous empêchent de profiter de nos terrasses, piscines... Pour ce faire, quelques astuces.

- 1**
Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, même les petits débris ou déchets verts.
 - 2**
Changer l'eau des plantes et supprimer les soucoupes. Pour les fleurs, remplacer l'eau par du sable mouillé.
 - 3**
Vérifier l'écoulement de l'eau de pluie et nettoyer les gouttières, regards et caniveaux.
 - 4**
Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
 - 5**
Couvrir les piscines, vider les bâches ou traiter le bassin avec de l'eau de javel ou des galets de chlore.
 - 6**
Éliminer le lieu de repos des moustiques adultes en débroussaillant les haies, en élaguant les arbres et en ramassant les fruits tombés et les débris végétaux.
- L'entretien de vos espaces verts et jardins est plus que jamais nécessaire.**

**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES COURS**

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

! Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-GE-GESTION-DUNE-CRISE-SANTAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-gestion-dune-crise-santaire)

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Cet automne 2020 a été propice au nettoyage et au curage de certains fossés communaux.



Grâce au matériel et au personnel communaux, cette opération a pu être menée sur une quinzaine de jours. Permettre et faciliter l'écoulement des eaux vers l'Agout est important pour éviter les eaux stagnantes et également les débordements en cas d'orage.

Responsables de nos fossés
À ce sujet, il est important de savoir que l'entretien des fossés qui séparent des propriétés privées est de la responsabilité et à la charge des propriétaires riverains. Conformément aux articles 640 et 641 du code civil « les propriétaires riverains de fossés doivent entretenir régulièrement les fossés et permettre le libre écoulement des eaux ».

Stop au bruit!

RÈGLES DE BON VOISINAGE

En toutes saisons, il est impératif de préserver la qualité de vie de tous.

Pour cela, merci de veiller au respect des règles suivantes :

- faire en sorte que les animaux ne gênent pas le voisinage (abolements, errance)
- limiter le bruit des appareils de bricolage ou jardinage, **en particulier les tondeuses à gazon**, et à cette fin, respecter les jours et heures d'utilisation suivantes :

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Rappel : le survol des propriétés privées par drone est strictement interdit.

MÉTÉO À LABASTIDE



	Pluio- métrie (en mm) 2019	Pluio- métrie (en mm) 2020
Janvier	82	44
Février	25	48
Mars	12	68
Avril	92	60
Mai	85	82
Juin	34	70
Juillet	42	42
Août	48	25
Septembre	22	72
Octobre	76	80
Novembre	152	20



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : L'ESPACE SAINT-ROCH À LAVAUUR

Qu'est-ce qu'une Maison de Service Au Public (MSAP) ?

Une MSAP est un lieu dans lequel les habitants peuvent bénéficier, au plus près de leur domicile, d'un relais des administrations et services publics intervenant dans les

domaines du social, de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle, de la création d'entreprises, du logement, de l'habitat, etc.

Elles ont pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en facilitant l'accès aux services publics.

LES PERMANENCES GÉRÉES PAR LA MSAP

Bureaux au 1^{er} étage

	Matin	Après-midi
Lundi	APAJH 1 ^{er} ou 2 ^{ème} lundi de 10h à 12h Tel. 05 63 45 45 52	Association des anciens combattants 1 ^{er} lundi de 14h à 16h
	ADIL 81 3 ^{ème} lundi de 9h15 à 12h Tel. 05 63 48 73 80	
	CARSAT Service Social Toute la journée Sur rendez-vous au 05 34 50 16 50	
Mardi	CARSAT retraite 1 ^{er} mardi toute la journée sur rendez-vous au 3960	
	CPAM Centre d'exams de santé 9h à 12h le 3 ^{ème} mardi du mois Sur rendez-vous au 05 31 26 20 91 Prélèvement sanguin et consultation	FAMILLES RURALES 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi de 14h à 17h Sur rendez-vous au 05 63 54 15 44
	CICAS Retraite complémentaire 1 ^{er} ou 3 ^{ème} mardi toute la journée sur rendez-vous au 0820 200 189	
Mercredi	CPAM Toute la journée sur rendez-vous au 3646	LIGUE CONTRE LE CANCER 3 ^{ème} mercredi de 14h à 16h30
Jedi	MSA De 9h à 12h	CAF Assistante sociale Un jeudi sur deux de 14h à 17h Sur rendez-vous au 0810 25 81 10
	CAF Un jeudi sur deux toute la journée Sur rendez-vous pris sur le site www.caf.fr	
	MSA Action sociale Sur rendez-vous au 05 63 21 61 39	UFC QUE CHOISIR Sur rendez-vous au 05 63 38 42 15 De 14h à 17h

Les jours fériés et heures de permanence indiqués ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés. Ils sont consultables sur la porte d'entrée de l'Espace Saint-Roch.



Mission locale Tarn sud

Accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 35 ans (non scolarisés)
Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Sur rendez-vous auprès de la Mission Locale à Graulhet au 05 63 42 07 44.
www.mits.fr - mission.locale@mlts.fr



Cap Emploi

Diagnostique, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap et les employeurs souhaitant recruter.
Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Sur rendez-vous uniquement au 05 63 49 29 49.
www.capemploi.net



Aide juridique

Permanences juridiques assurées par le CDAD.
1^{er} et 3^{ème} mercredis après-midi de chaque mois de 14h à 17h.
Seulement sur rendez-vous au 05 63 49 26 99.



MSAP - 2 rue de l'abattoir à Lavaur



Associations et animations

VIDE-GRENIERS DU RUGBY

Dimanche 6 septembre, entre deux confinements et dans un contexte atypique, le club de Rugby a pu organiser son traditionnel vide-greniers au stade Michel Agasse.

Exposants comme visiteurs étaient nombreux, et tous étaient bien vigilants de respecter les règles sanitaires (port du masque obligatoire, distanciation). Un petit plus aussi pour le club dans ces temps financièrement difficiles pour nos associations!



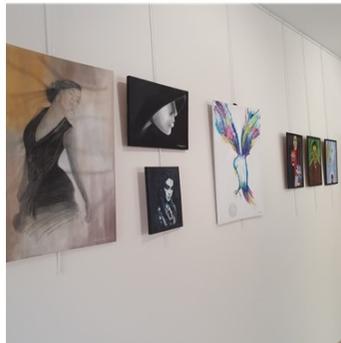


EDWIGE MANDROU EXPOSE LES OEUVRES DE SES ÉLÈVES

En septembre dernier, s'est tenue dans la salle du Conseil Municipal, l'exposition d'œuvres réalisées par des élèves d'Edwige Mandrou, présidente de l'association « Entre Autres » et intervenante en arts plastiques dans notre école.

Après une première exposition consacrée aux œuvres des enfants de l'école en 2018, elle a souhaité présenter aux bastidiens et bastidiennes diverses œuvres exécutées par des adultes. Les œuvres présentées étaient nombreuses et variées.

Merci aux artistes et bravo à vous !



VILLAGE EN POÉSIE 2021

Plusieurs thèmes seront à l'honneur en cette année 2021.

Printemps des poètes : désir et fable au programme

Le 12 mars prochain, sera organisée la soirée du « Printemps des poètes » à la Salle

des fêtes, clôturée le 12 mars par la remise des diplômes du concours de poésie.

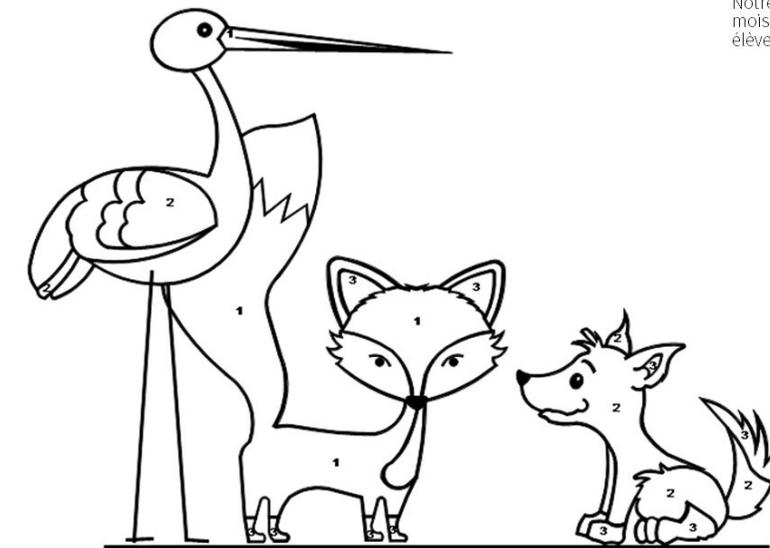
Pour cette année, le thème national est « le désir » et la commission culture & patrimoine a choisi « la fable ».

Si vous souhaitez participer, le règlement est disponible à la mairie et votre poésie devra être déposée avant le 28 février 2021.

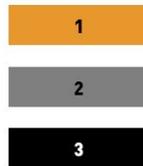
400 ans de Jean de La Fontaine

2021 marque également les 400 ans de la naissance de Jean de la Fontaine (1621 – 1695).

Notre école célébrera cet anniversaire au mois d'avril avec des fables contées par les élèves.



Colorie les animaux de La Fontaine



LE PIGEONNIER, NOTRE EMBLÈME



Le rapport sur la restauration du pigeonnier du Travet nous a été remis par l'architecte du patrimoine Michel Péron.

Plusieurs années de travaux

Une première phase consiste à mettre le bâtiment hors d'eau en stabilisant le bâti et en réalisant la charpente toiture. La seconde phase consistera à refaire les voûtes en ogives, rebâtir les murs intérieurs avec les boullins retrouvés sur place (poteries en terre cuite servant de nichoirs) et en posant un escalier en colimaçon. Installé sur un terrain de près de 400 m², le pigeonnier sera alors, un jour, le lieu propice à organiser des événements culturels.

Recherche de mécènes

Pour cela, cette année est consacrée à la recherche des fonds nécessaires à ces réalisations, auprès des institutions, grâce au soutien de La Fondation du Patrimoine et de l'association des Mécènes du Pays de Cognaç.

Vous aussi, faites un don à la Fondation du Patrimoine en scannant le QR code ci-dessous.



Plus de renseignements au secrétariat de la mairie.





CHASSE À L'HOMME EN MUSIQUE

1744, chasse à l'homme en musique au Port et à Labastide.

Ce soir du 29 juin 1744 à Lavarut, il est 9 heures, il fait chaud, et la jeunesse va se baigner à Labastide.

Sur le bac qui permet de traverser l'Agoût, deux musiciens jouent du violon, comme on le leur a demandé ; il y a foule pour les écouter : ce sont deux jeunes gens, étrangers à la ville, Jacoby, qui est dit cependant « symphoniste des Académiciens du Concert de Lavarut », et Chevalier son compère.

Au Port, un bal s'improvise sur l'esplanade dominant la rivière. Joseph Thomas, marchand au Port, invite sa nièce, Françoise Bories, qui a épousé Arnaud Thomas, marchand épicerie, à danser le menuet ; Louis de Lacroix, receveur des deniers au Domaine du Roi, invite la demoiselle Fleuzet, nièce du curé de Labastide. Ils entament le menuet.

"Il apparaît que, contrairement à l'adage, la musique n'adoucit pas toujours les mœurs"

Tout à coup les musiciens s'arrêtent de jouer.

Les dames protestent, mais Lacroix leur conseille avec sagesse de ne pas insister, car après tout, ces musiciens jouent bénévolement.

Cette prudence s'explique par le fait que la veille, déjà, le malheureux a été rossé par l'un des musiciens, mais n'en a dit mot. Discretion de bon aloi, mais par malchance, Jean-Pierre Nicolet, docteur en médecine, conseiller du Roi, receveur du Taillon du diocèse, a entendu le compère du violoniste célébrer cet exploit.

Chevalier, l'auteur des coups de bâton, grogne que « si quelqu'un n'est pas content, il n'y a qu'à le f... dans la rivière ». Françoise Bories, craignant que la situation dégénère, entraîne Lacroix, qui a chez elle son bureau, le gîte et le couvert, vers sa maison du Port. Peine perdue : les musiciens, en remontant, vers 11 heures, s'arrêtent sous ses fenêtres pour lui jouer une sérénade, dans l'intention évidente de provoquer Lacroix, tout ceci au grand divertissement des badauds attirés par la musique.

Il n'y a pas de doute, un lourd contentieux oppose les musiciens à Lacroix. Ils affirment qu'il les a « chagrinés à Labastide où ils se divertissaient ».

En fait, Lacroix est de Montpellier, il connaît les deux musiciens, « gens vagabonds et sans aveu » selon lui, surtout Chevalier qui a été obligé de quitter Montpellier « prévenu d'un assassinat par lui commis », pour échapper aux poursuites (le mot « assassinat » signifiant simplement ici « voies de fait »).

Depuis, arrivés dans le pays, les deux

musiciens cherchent Lacroix, et plusieurs personnes témoignent que cette recherche reste très active, même la nuit, donnant parfois lieu à de plaisants quiproquos.

Ainsi François Bessery, 20 ans, un des baigneurs, entend Jacoby demander « Où est ce f... contrôleur ? ». François Thomas, 31 ans, voit Jacoby venir le regarder sous le nez, le soupçonnant d'être le contrôleur, alors qu'il s'était arrêté pour écouter la sérénade.

Un plaisantin présente alors au musicien François Thomas, un homonyme, marchand drapier, comme étant le contrôleur tant recherché, mais la taille ne correspond pas : Lacroix est plus grand. Deux autres témoins, Barthélémy Moré, apothicaire, et Pierre Paul Reilhac, marchand lingier, rapportent que Boutibonnes, praticien (juriste), rencontrant très tard sur le Pont d'Ambec, au ruisseau du Port, le musicien qui le prend pour Lacroix, se voit saisi au collet par l'irascible Jacoby, qui voit des contrôleurs partout.

Le lendemain, 30 juin, à l'heure du souper, Lacroix et ses hôtes étant à table, Jacoby vient frapper à la boutique de l'épicerie, chez Arnaud Thomas. Celui-ci descend, croyant avoir à servir un client, et se trouve devant Jacoby, très excité, qui prétend vouloir goûter de son vin ». Il a « la main droite dans la poche de son justaucorps », comme s'il cachait une arme. Avec sang-froid, l'épicier lui dit qu'il est à table et lui fera goûter son vin plus tard.

Jacoby prend néanmoins l'escalier, mais l'épicier l'oblige à redescendre et l'expulse, non sans mal, et non sans que Jacoby n'ait lancé un défi à destination de Lacroix, lui donnant rendez-vous le soir même à 9 heures lorsqu'il prendrait son bain.

Apparemment, ce que veulent surtout les musiciens, c'est infliger à leur ennemi une frousse mémorable, et ils y réussissent parfaitement.

Le 1er juillet, l'infortuné Lacroix porte plainte auprès du lieutenant principal du Juge de Villelongue, Devoisins - Lavernière, pour « outrages et menaces de mort », affirmant en se drapant dans sa dignité que « étant chargé des affaires de Sa Majesté dans le district de la ville de Lavarut, il importe au Roi et au public qu'il soit tranquille dans l'exercice de ses fonctions ».

Une enquête est ordonnée sur le champ et

de nombreux témoins seront entendus, qui corroboreront les dires du plaignant.

On ne sait pas quelle suite fut donnée à l'affaire, mais parions que, dans l'obscurité propice de la nuit, la joyeuse liberté du bain, les rires, la musique, la danse, plus d'un Bastilien ou Vauréen a dû se sentir complice de ces jeunes et hardis musiciens qui rousaient si bien les contrôleurs du Roi.

D'après les Archives départementales du Tarn, série B 589, Procédures criminelles du siège de Lavarut, sous le titre : « Plainte du (= contre le) sieur Guillaume JACOBY, symphoniste des Académiciens du Concert de Lavarut, sous-maître de musique à l'église métropolitaine de Toulouse ».

Par Mme Vincenette Borreill de la Société Archéologique de Lavarut.



11 NOVEMBRE

En raison de la crise sanitaire, la commémoration s'est déroulée sans public. La préfecture a uniquement autorisé la présence des élus municipaux.

Plus pratique!

LA MAIRIE ADAPTE SES HORAIRES

Pour répondre aux attentes de la population active du village, la mairie teste en ce début d'année, un accueil étendu le lundi jusqu'à 19h30.

Lundi	9h - 12h	13h30 - 19h30
Mardi	Fermé	13h30 - 17h30
Mercredi	9h à 12h	13h30 - 17h30
Judi	9h à 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h à 12h	13h30 - 17h30

ACCUEILS ALAÉ ET MERCREDI

L'ALAÉ

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30 à 8h30, 12h à 14h et 16h30 à 18h30.

Accueil du mercredi

Mercredi de 7h30 à 18h30
Tel. : 05 63 58 69 10



CARNET ROSE

Livia MAYNAUD LOUBAT - 25 juin

Lou GRIMBERT - 23 juillet

Eliott GRILLARD GOULEVITCH - 31 août

Jade TEXIER LAFFARGUE - 24 octobre

Naillyana AHAMADA - 05 novembre

TOUS NOS VOEUX AUX MARIÉS

Géraldine WILLEMOT & Marc BÉNABEN - 07 mars

Christelle MICHALON & Taiti TEVEARAI - 08 août



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Simone SIRVEN née IZAR-MERCIER - 07 juillet

Michel DURAN - 10 juillet

Jean-Claude BORDÈRE - 28 août

Maryse LAVAILLOTE née ROUDET - 26 novembre



Emmanuel Joulié
Maire de Labastide
Saint-Georges,
le Conseil Municipal
et les agents
municipaux
vous souhaitent une



Conseil Municipal



ATSEM

Bonne Année



Administratif



ALAE

2021



Cantine



Équipe technique